



**BANQUES ET
ASSURANCES**

Augmentations Générales 2020 : jeu de dupes !

Les négociations annuelles sur les augmentations générales de salaires ont lieu chaque fin d'année afin d'examiner le pouvoir d'achat des salariés au regard de la situation économique du Groupe.

Selon le mail du Président Nicolas Théry, ce que donne le groupe est supérieur à ce qui est donné par nos concurrents à leurs salariés. Ceci pour maintenir la promesse sociale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui n'a pas d'actionnaire et dont la stratégie en tant qu'acteur de l'économie sociale serait à développement durable, dégagée de la recherche de la seule rentabilité à court terme... Alors, pourquoi nous comparer à la Société Générale, BNPP, LCL ?

Première proposition de la direction :

Inflation prévue 2020 plus de 1% / proposition 0,4% AGS avec plancher 150€
1,4% individuels
450€ abondement pour 150€ versement volontaire

La première intention de la direction groupe est loin de refléter une réelle volonté de récompenser les salariés pour leur travail et arriver aux termes des négociations à :

Dernière proposition de la direction	Demande de l'intersyndicale
0,7% AGS avec plancher 250€ 750€ abondement pour 250€ versé 750€ macron versée en février 1,5% enveloppe augmentations individuelles tout au long de l'année	0,9% AGS avec plancher 400€ 750€ abondement pour 250€ versé 750€ macron

PV de désaccord historique :

La direction et les organisations syndicales n'ont pas réussi à se mettre d'accord, car la direction n'a pas consenti à un effort supplémentaire de **6.5M€** alors que les résultats annoncés du groupe sont de **3057 M€**.

Pour rappel, fin 2018 nous avons obtenu :

1.5% AGS avec plancher 530€

630€ abondement pour 210€ versé

1000€ de prime « macron »

Largement plus en 2018 pour un résultat du groupe inférieur (2993 M€) !

Pourquoi la n'a pas signé ainsi que les autres OS :

La direction se cache derrière les résultats dont elle seule, a connaissance, de l'enquête #vousavezlaparole, pour affirmer **que les salariés réclamaient plus de reconnaissance.**

Elle a donc décidé unilatéralement d'augmenter l'enveloppe des mesures individuelles au détriment de celle dédiée aux mesures collectives pour la première fois dans l'histoire du groupe.

Cette décision unilatérale ne garantira **pas d'équité** contrairement aux mesures générales et surtout, ne permettra au mieux, d'augmenter que moins de 20% des effectifs (en espérant que ce ne soient pas les mêmes que l'année dernière).

Faites un petit calcul et regardez en LSRH. Faites le total des augmentations individuelles et collectives et vous constaterez que sans les mesures collectives, votre pouvoir d'achat serait fortement en baisse.

La direction Générale du groupe a choisi d'opposer le sens du collectif avec la seule promotion individuelle qui pourtant reste totalement à leur main depuis toujours. Si la direction veut donner plus, qu'est ce qui l'en empêche ?

Où est la vraie prise en compte de votre travail et de votre investissement, lorsque la Direction se base sur ce qui se passe ailleurs sur le marché?

Le nouveau monde c'est : faire plus avec moins, mais pas pour tous lorsque nos Dirigeants n'oublient pas de s'augmenter de plus de 20% sur l'année.

C'est ça aussi la reconnaissance individuelle de votre performance !

Pour tous ces motifs, nous vous appelons à faire grève ou à débrayer 2 heures* ce jeudi 19 décembre au matin.

*Un débrayage c'est une grève courte où on a pris son poste de travail et on part en grève pour le reprendre après.

Et rappeler à la direction que c'est grâce à vous que le groupe se porte aussi bien et que, c'est votre travail qui doit être pris en compte dans les négociations annuelles générales.

Pour nous contacter :

Email : cfdtcmcc@cic.fr